



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

X1 102 011 U25

Procès-verbal de la réunion spéciale de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle 203 du Centre administratif, 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le mardi 21 février 2017 de 9 h 55 à 10 h.

SONT PRÉSENTS : M. Gilbert Dominique, chef
M^{me} Marjolaine Étienne, vice-chef
M. Patrick Courtois, conseiller
M. Jonathan Germain, conseiller
M^{me} Julie Rousseau, conseillère
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller
M^{me} Josée Buckell, greffière

SONT ABSENTS : M. Stéphane Germain, vice-chef
M^{me} Louise Nepton, directrice générale, congé maladie

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Bureau du greffe
 - 3.1 Représentations et sollicitations
4. Développement des ressources humaines et administration
 - 4.1 Entente financière 2017-2018 à 2020-2021 avec AANC et Santé Canada – amendement n° 8
5. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le chef Dominique assume la présidence de la réunion. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M^{me} Julie Rousseau
Appuyé de M. Jonathan Germain
Adopté à l'unanimité

3. BUREAU DU GREFFE

3.1 REPRÉSENTATIONS ET SOLLICITATIONS

FONDATION NOUVEAUX SENTIERS

RÉSOLUTION N° 6627

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, juge important d'entretenir des liens avec les leaders des autres Premières Nations ainsi que soutenir certaines initiatives de nature caritative faisant la promotion du bien-être des enfants, des jeunes et des familles des Premières Nations;

CONSIDÉRANT que la Fondation Nouveaux sentiers a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Premières Nations en appuyant des initiatives qui visent le développement social et humain des individus au sein des communautés;

CONSIDÉRANT que l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) appuie la Fondation Nouveaux sentiers.

IL EST RÉSOLU d'octroyer un don de 150 \$ et de procéder à l'achat de 2 billets au montant total de 350 \$ dans le cadre du vernissage bénéfice de la Fondation Nouveaux sentiers qui se tiendra le 2 mars 2017 à Wendake.

Proposée par M. Charles-Édouard Verreault
Appuyée de M^{me} Julie Rousseau
Adoptée à l'unanimité

RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

4. DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

4.1 ENTENTE FINANCIÈRE 2017-2018 À 2020-2021 AVEC AANC ET SANTÉ CANADA – AMENDEMENT N° 8

RÉSOLUTION N° 6628

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, souhaite fournir certains programmes et services aux membres de la communauté;

CONSIDÉRANT que ces programmes et services touchent principalement les domaines de l'éducation, de la santé et du mieux-être collectif, du développement social, des infrastructures communautaires, de la gouvernance, du développement économique ainsi que des services d'aide à l'enfance et à la famille;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est signataire d'une entente de financement avec Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) et Santé Canada;

CONSIDÉRANT que cette entente de financement est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2016, et ce, jusqu'au 31 mars 2021;

CONSIDÉRANT qu'AANC désire amender cette entente afin d'ajouter un montant de 7 320 461 \$ pour l'année financière 2017-2018, 5 945 243 \$ pour 2018-2019, 6 154 891 \$ pour 2019-2020 et 6 156 404 \$ pour 2020-2021 se composant comme suit :

- Un financement de 253 638 \$ à chaque année financière (augmentation annuelle) pour la contribution globale;
- Un financement de 182 260 \$ pour l'administration des pensions et non prévus à chaque année financière;
- Un financement de 5 569 340 \$ en 2017-2018 pour l'approche axée sur l'amélioration et la prévention (AAAP), soit :
 - Maintien des services en établissements : 1 164 346 \$
 - Maintien des services en foyer nourriciers : 2 445 395 \$
 - Prévention et fonctionnement : 1 959 599 \$

RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

- Un financement de 4 192 749 \$ en 2018-2019 pour l'approche axée sur l'amélioration et la prévention (AAAP), soit :
 - Maintien des services en établissements : 302 766 \$
 - Maintien des services en foyer nourriciers : 1 826 280 \$
 - Prévention et fonctionnement : 2 063 703 \$

- Un financement de 4 400 956 \$ par année en 2019-2020 et 2020-2021 pour l'approche axée sur l'amélioration et la prévention (AAAP), soit :
 - Maintien des services en établissements : 302 766 \$
 - Maintien des services en foyer nourriciers : 1 826 280 \$
 - Prévention et fonctionnement : 2 271 910 \$

- Un financement de 72 534 \$ pour l'augmentation des enseignants à chaque année financière;

- Un financement de 1 203 964 \$ pour RCP/RRQ et retraite à chaque année financière;

- Un financement pour le projet de prévention sur la violence familiale d'un montant de :
 - 38 725 \$ en 2017-2018
 - 40 098 \$ en 2018-2019
 - 41 539 \$ en 2019-2020
 - 43 052 \$ en 2020-2021

IL EST RÉSOLU d'approuver l'amendement n° 8 et de signer l'entente de financement avec les Affaires autochtones et du Nord Canada et Santé Canada pour un montant total de 25 576 999 \$ pour les années financières 2017-2018 à 2020-2021, faisant passer le total de l'entente à 149 034 065 \$;

IL EST DE PLUS RÉSOLU de désigner le chef et les conseillers à signer cet amendement.

Proposée par M. Patrick Courtois
Appuyée de M. Jonathan Germain
Adoptée à l'unanimité



RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

5. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 10 h, proposée par M. Patrick Courtois appuyée de M. Jonathan Germain et adoptée à l'unanimité.

La greffière,

Josée Buckell

